
EN GUISE DE PRÉAMBULE...

Au cours de l'été 97, l'inspecteur général Lastennet rédigeait une note interne sur l'évolution de l'administration ; il invitait à conserver vivace la trace de l'action passée comme fondement de l'entreprise de demain ; à l'époque, ce document a fixé l'idée d'un dossier destiné aux nouveaux arrivants... et autres curieux du passé de la maison.

La place et le rôle des services de l'Etat sont partout en question. Aujourd'hui, le «*MOINS D'ÉTAT MIEUX D'ÉTAT*», leitmotiv insidieux, engage les administrations dans un impérieux devoir : atteindre sans délai l'eden que promet la « réforme de l'Etat ».

Qui n'adhérerait à cet ambitieux programme ? Partout s'accumulent les pertes d'énergie des actions qui se chevauchent, parfois se contredisent, conduites simultanément par des services de l'Etat qui s'ignorent et des services territoriaux à la recherche de leur identité.

Qui n'adhérerait ? Personne naturellement ; et pourtant «Jeunesse et Sports» gagnerait à s'affranchir de telles préoccupations ; des sujets sur lesquels depuis fort longtemps ce Ministère est largement en avance, au moins dans ses échelons déconcentrés.

C'est qu'à travailler dans le seul domaine de «l'activité volontaire» Jeunesse et Sports ne peut guère que persuader et convaincre pour agir ; c'est qu'avec des moyens financiers modestes, Jeunesse et sports ne peut rien entreprendre sans les concours massifs de ses partenaires ; c'est qu'au plan local l'intérêt et l'appui du Préfet sont indispensables au rassemblement des moyens de l'Etat comme à la cohérence avec les politiques territoriales ; c'est que la relation confiante avec les responsables associatifs et les professionnels de l'animation est indispensable à la mobilisation des hommes...

Voilà qui doit naturellement être préparé, organisé, cadré, mais rien qui puisse se décréter ni s'imposer : il ne s'agit pas de définir les champs et les limites d'un pouvoir appuyé sur une hiérarchie ; il s'agit d'identifier les possibilités d'agir fondées sur la responsabilité. Nous sommes bien loin des arguties administratives abstraites et des conflits d'attribution propres au chantier de réforme de l'Etat. Dans ses services extérieurs, Jeunesse et Sports ne se pose plus ces questions depuis belle lurette.

Je réagissais hier sur la «relance de la déconcentration administrative» ; à Jeunesse et Sports, c'est assurément réinventer l'eau chaude ; pourtant voilà qui n'est plus évident pour personne. Sans références aux actions passées le propos perd toute épaisseur.

❖ Comment pénétrer la culture administrative «Jeunesse et Sports» sans se souvenir que cette administration a mis en œuvre, de façon totalement déconcentrée, la loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif, première en France, conçue par Maurice Herzog ?

❖ Comment s'impliquer avec l'intensité qui conviendrait dans la mission d'information des jeunes sans lier cette action, née sous l'impulsion de René Haby alors directeur de cabinet du MJS, au rapport sur la Jeunesse Française présenté par François Missoffe début 1968 ?

❖ Comment actualiser le rôle des cadres techniques de nos services sans conserver la mémoire des premiers «assistants jeunesse ouvrière» de l'après guerre puis celle du recrutement des conseillers techniques généralisé par le Colonel Crespin après les J.O. de Rome ?

« Comment ignorer la part de Jeunesse et Sports dans la mise en œuvre des programmes de rencontres internationales de jeunes, de ceux de l'OFAJ et de l'OFQJ, tout ce qui a largement inspiré «Jeunesse pour l'Europe» ?

En alimentant ce rappel à l'histoire Pierre Gicquel apporte un concours irremplaçable.

Désormais, sous notre impulsion, la démarche est lancée ; l'histoire du ministère écrite par Jacques Druon est mise à jour ; François Rabuel a peaufiné son panorama de l'Education Populaire ; Jacques Rangard a publié un essai-mémoire des CREPS... les éléments ne manquent pas qui permettront d'alimenter un premier colloque sur l'histoire du ministère que le collègue Gilbert Barrillon prévoit de tenir à l'INJEP l'an prochain. Le comité d'histoire du ministère prend forme.

Chaque année, des générations de nouveaux inspecteurs et cadres techniques prennent place. Il est urgent de les aider à se situer dans l'univers administratif atypique qui les attend, de leur insuffler, avec un peu d'enthousiasme, la part d'utopie qui motive dans nos métiers. Et quel appui plus solide que d'être partie prenante d'un passé marquant ?

Inspecteurs généraux, nous rencontrons tous les stagiaires : nous constatons la soif de lien et de sens qu'ils expriment au contact des anciens. Je suis convaincu de l'urgence d'y répondre. L'Inspection Générale devrait y prendre toute sa part au moment de l'accueil et de la formation des nouveaux fonctionnaires. Il faut faire vite, les choses évoluent si rapidement. Les liens ne se tissent pas et ce sont des fossés qui se creusent.

Ainsi, pendant que l'Administration s'attarde sur sa déconcentration et la réforme de l'Etat, les compétences de «Jeunesse et Sports» qui ne sont pas transférées se décentralisent de fait chaque jour un peu plus. Demain c'est dans uné France des régions que nos nouveaux collègues devront trouver leur place. En cohérence avec le travail déjà accompli ? En progression du service rendu aux habitants ? En gardant le meilleur de la compétence rassemblée, de la pertinence des agents, de l'expertise des services ?

Je pense qu'il appartient à l'Inspection Générale de garantir le passage du témoin.

Jacques Lastennet
Août 1997